

Le centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier

3 notes d'analyse formulant des propositions sur :

La médecine et le système de santé

Focus :

Quelle réponse des pouvoirs publics à l'engouement pour les médecines non conventionnelles ?

Face aux risques et aux potentiels associés à l'augmentation conjointe de l'offre et de la demande en médecines non conventionnelles, une action des pouvoirs publics semble nécessaire. Afin de guider cette action, le CAS émet 5 propositions :

1. Ouvrir une plateforme **d'information recensant les connaissances actuelles sur les médecines non conventionnelles**, les plantes médicinales et les praticiens du secteur.
2. Développer des études **bénéfice-risque et coût-efficacité afin de décider de la pertinence** :
 - d'interdire ou de dissuader le recours à certaines pratiques ;
 - de promouvoir certaines méthodes via les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) ; et, dans le cas où le rapport coût-efficacité serait favorable, d'envisager le remboursement des pratiques les plus efficaces.
3. Afin de permettre aux patients de faire un choix éclairé, **établir un label de thérapeute en pratiques non conventionnelles** dont l'obtention serait conditionnée à la réussite d'un examen clinique et juridique.
4. **Labelliser les offres de formation** en écoles privées.
5. **Proposer aux étudiants des filières médicales et paramédicales des modules facultatifs d'initiation aux médecines non conventionnelles** pour qu'ils puissent informer leurs futurs patients sur les avantages et risques éventuels.



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

Information presse

Les recommandations médicales : un outil pertinent pour faire évoluer les pratiques des professionnels de santé ?

Les recommandations médicales, censées guider des professionnels de santé et tout particulièrement des médecins, peinent à trouver une large audience. En réponse, le CAS émet 4 propositions :

1. **Accroître la légitimité des groupes de travail qui élaborent les recommandations :**
 - en adoptant le principe d'une co-présidence du groupe assurée par un médecin généraliste ;
 - en faisant figurer une justification de la composition des groupes dans le texte des recommandations (en complément de la liste d'experts déjà existante).
2. **Faire évoluer la nature des recommandations afin de concilier rigueur scientifique et simplicité d'utilisation** en distinguant :
 - un volet « état de l'art » correspondant au format actuel des recommandations, qui s'appuierait davantage sur des expertises cliniques, paramédicales et sociologiques ;
 - un volet « interactif » regroupant des informations actualisées, des données médico-économiques et des retours d'expérience des professionnels.
3. **Favoriser**, dans le cadre de la formation continue, **le développement de formations interprofessionnelles pour faciliter l'appropriation des recommandations par les professionnels et la réflexion collective sur les pratiques.**
4. **Conditionner l'obtention de la certification pour les logiciels d'aide à la prescription à l'intégration des principales recommandations dans l'outil informatique.** A terme, conditionner le conventionnement des nouveaux médecins à l'utilisation d'un tel logiciel.

Médecine prédictive : les balbutiements d'un concept aux enjeux considérables

Les promesses de la médecine prédictive suscitent autant d'espoirs que de craintes, et pourraient alimenter d'importants débats en matière de santé publique et de bioéthique dans les années à venir. Le CAS en dresse dès aujourd'hui les grandes lignes afin de **dessiner une voie qui permettrait de bénéficier des progrès scientifiques tout en prévenant les dérives potentielles.**

Notes d'analyse disponibles sur www.strategie.gouv.fr
(rubrique publications / Notes d'analyse)

Contacts Presse :

Jean-Michel Roullé,
Responsable de la communication
Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37 Tél. :
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Jonathan Lorrillard
Chargé de mission communication
+33 (0)1 42 75 60 39
jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.